

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 29463

présenté par
M. Gouffier-Cha et M. Maire

ARTICLE 38

À l'alinéa 5, substituer au mot :

« mentionnés »

le mot :

« mentionnées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.